

Foire aux questions pour les clients

Présentation de l'information sur le coût total

Qu'est-ce que l'information sur le coût total?

L'ICT est une nouvelle exigence réglementaire à l'échelle de l'industrie adoptée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et le Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance. Elle s'inscrit dans notre engagement en faveur de la clarté et de la transparence en fournissant aux clients un aperçu plus précis et standardisé du coût total des placements, notamment :

- les coûts au niveau des produits précédemment intégrés
- les coûts au niveau des produits détaillés
- les renseignements plus personnalisés et détaillés sur les rendements

L'ICT ne change pas la façon dont les coûts sont calculés ou imputés.

Pourquoi adopte-t-on l'ICT?

Pourquoi ce changement?

Les organismes de réglementation veulent que les investisseurs :

- voient le coût total de leurs placements;
- comprennent ce qu'ils paient et pourquoi;
- prennent des décisions éclairées en toute confiance concernant les produits et services financiers.

Il est important de savoir que vos coûts ne changent pas. Le seul changement est la façon de présenter l'information pour vous donner un meilleur aperçu des coûts qui faisaient déjà partie de votre placement. Votre taux de rendement prend déjà en compte ces coûts intégrés.

Pourquoi ces coûts n'étaient-ils pas indiqués auparavant?

Les règles sur l'information du coût ont changé. Avant l'ICT, seuls certains coûts liés au compte étaient présentés séparément. La plupart des coûts de gestion et de placement, comme les ratios des frais de gestion (RFG) et les frais d'opération, étaient intégrés au rendement du fonds sans être indiqués en dollars. Maintenant, les coûts de fonds sont présentés séparément en dollars. Tous les coûts ont été regroupés en un seul relevé standardisé pour que les clients voient leur coût total à un seul endroit.

Ce changement correspond aux nouvelles exigences réglementaires. Il ne s'agit pas de nouveaux coûts ou d'une augmentation des coûts.

Chez l'Équitable, nous nous efforçons toujours d'améliorer la transparence et de veiller à la compréhension des investisseurs. Ce virage va de pair avec notre engagement continu à fournir de l'information plus claire et plus pertinente.

Que verrez-vous sur vos relevés?

Comment mon relevé changera-t-il?

Votre relevé annuel indiquera :

- Un résumé des coûts totaux (en dollars) — Le montant total que vous payez pour les coûts liés au compte et à la gestion des placements au cours de l'année.
- Un résumé des coûts totaux en pourcentage de la valeur moyenne des comptes — Vos coûts totaux comparés à la valeur moyenne du compte. Vous pourrez désormais comprendre plus facilement les coûts par rapport à la taille de votre placement, et non juste en dollars.
- Des calculs du taux de rendement personnalisés — Le calcul du taux de rendement pondéré qui tient compte des dépôts et des retraits.

Vous y verrez aussi une explication indiquant que certains coûts sont intégrés dans le fonds même. Ces frais de fonds estimatifs n'apparaissent pas comme des opérations séparées parce qu'elles font partie du prix unitaire quotidien du fonds.

Pour vous aider à comprendre ces coûts intégrés, le relevé présentera aussi :

- Le ratio des frais du fonds (RFF) — Le RFF indique les coûts réguliers de la gestion d'un fonds. Il englobe le ratio des frais de gestion (RFG) et le ratio des frais d'opération (RFO). Ces frais sont combinés en un pourcentage pour qu'ils soient plus faciles à comprendre.
- Le facteur de coût quotidien (FCQ) — Le FCQ est un calcul qui transforme les coûts du fonds en dollars.

Il utilise :

- le ratio des frais du fonds
- la valeur quotidienne du fonds

Cela aide à calculer le montant réel en dollars des coûts figurant sur votre relevé.

Mes coûts changent-ils?

Non. Vos coûts n'augmentent pas.

Comprendre les différents types de coûts

Que comprennent les coûts?

Votre coût total comprendra :

- les coûts liés au compte;
- les frais de fonds, imputés par le ratio des frais du fonds;
- les frais liés à l'assurance.

Collectivement, ils représentent le coût total de gestion et d'administration de vos placements.

Pourquoi les coûts de gestion des placements sont-ils maintenant indiqués séparément?

Les coûts des produits de placement comprenaient toujours des coûts de gestion, de recherche et d'administration. Ces coûts étaient déjà pris en compte dans le rendement de votre fonds. L'information du coût total ne change pas ce que vous devez payer. Elle ne fait que ventiler et présenter ces coûts plus clairement pour vous offrir une meilleure visibilité sur la manière dont vos placements sont gérés.

À quoi s'attendre lorsque vous examinez ces coûts

Qu'est-ce que j'obtiens en payant ces coûts?

Les coûts de vos placements ne se limitent pas aux coûts liés au compte. Ils peuvent couvrir aussi :

- des conseils et une planification financière personnalisés;
- un suivi et un accompagnement continus pour vos placements;
- une gestion professionnelle des fonds;
- des outils, des formations et des mises à jour régulières.

En bref, vous payez les conseils de spécialistes pour vous aider à garder le cap sur vos objectifs financiers.

De l'uniformité à l'échelle du secteur de l'assurance

Est-ce la même information à l'échelle des entreprises financières?

Oui. Tous les fournisseurs doivent se conformer aux mêmes règles des autorités de réglementation.

Cela change-t-il le montant d'impôt que je dois payer?

Non. L'ICT n'est pas reliée à vos impôts.

Calendrier et prochaines étapes

Quand verrai-je ces changements?

Vous verrez ces changements sur votre relevé annuel de l'année civile 2026. Ce relevé comportera plus de précisions liées au total des coûts de votre placement. Votre premier relevé annuel amélioré de l'année civile 2026 vous sera livré au début de 2027.

Ai-je besoin de faire quoi que ce soit pour le moment?

Non. Votre conseillère ou conseiller est à votre disposition pour vous aider à répondre à vos questions lorsque vous recevrez votre nouveau relevé.

Que se passe-t-il si je n'arrive toujours pas à comprendre l'information sur mon relevé?

C'est tout à fait normal. Les relevés financiers peuvent être complexes et l'ICT est nouvelle.

Votre conseillère ou conseiller peut vous expliquer l'information indiquée, répondre à vos questions et vous aider à vous sentir en confiance à propos de votre plan financier.
L'ICT est une question de clarté, de confiance et de fiabilité.

Elle vous aide à voir tous les coûts de vos placements et comprendre la valeur des conseils et du soutien que vous recevez. Votre conseillère ou conseiller est là pour vous aider à vous y retrouver avec ce changement et veiller à ce que vous ayez l'esprit tranquille avec toute l'information à chaque étape.

Vous avez d'autres questions?

Parlez à votre conseillère ou conseiller au sujet de l'information du coût total et de ce que cela signifie pour vous.